



Le Dr Wayne Halstrom

L'évolution se poursuit

« La profession a un intérêt direct dans le succès financier de l'ensemble de ses membres. »

Devenir président de l'Association dentaire canadienne n'est pas un rêve d'enfance. C'est plutôt un processus évolutif qui commence par une participation active à une association dentaire et qui se poursuit à mesure que grandissent vos intérêts professionnels et votre expérience. Mon tour est maintenant venu d'assumer la présidence de l'ADC, et c'est avec humilité et fierté que j'accepte ce poste.

En réfléchissant aux réalisations des anciens présidents de l'ADC auprès desquels j'ai travaillé, j'ai été frappé par les tâches colossales qui m'attendent. Prendre la succession du Dr Jack Cottrell, chef accompli et des plus dévoués, sera un défi de taille. Le Dr Cottrell a présidé aux destinées de l'ADC pendant l'une des plus grandes périodes d'instabilité de son histoire, effectuant ses tâches avec détermination et dignité, ce qui lui a valu le respect sincère de ses collègues et amis.

Depuis mes débuts en dentisterie, j'ai connu bien des bouleversements. J'ai exercé ma profession pendant 20 ans, puis j'ai laissé de côté mes activités en dentisterie pour me plonger dans la gestion d'intérêts commerciaux avant de décider de recommencer à exercer ma profession à temps plein. Au cours de cet intervalle de 5 ans pendant lequel j'ai endossé le rôle traditionnel de « personne d'affaires », j'ai éprouvé une estime particulière pour les membres de notre profession. Ayant été plongé dans un monde où l'intégrité et la franchise sont des notions peu connues, j'ai appris à reconnaître le niveau supérieur de professionnalisme dont jouit le domaine de la dentisterie.

Bien que j'aie toujours maintenu qu'un cabinet dentaire sain doit également être une entreprise saine, ces 2 concepts ne vont pas toujours de pair. Le milieu dans lequel nous œuvrons est en pleine évolution. Les pressions financières auxquelles font face nos dentistes nouvellement diplômés présentent d'énormes défis. Pendant combien de temps un dentiste doit-il exercer à pourcentage avant de pouvoir rembourser un montant suffisant de la dette

qu'il a contractée pendant ses études pour pouvoir démarrer ou acheter un cabinet indépendant?

Je crois que la profession même doit s'investir davantage dans le succès financier à venir de ses nouveaux membres. Une gestion faible ou inefficace des finances des dentistes nouvellement diplômés se traduira par un potentiel réduit d'acheteurs pour les cabinets dont les propriétaires approchent de la retraite. Bien que cela puisse en quelque sorte représenter un objectif servant des intérêts individuels, la profession a un intérêt direct dans le succès financier de l'ensemble de ses membres.

Le succès financier et la gestion des affaires vont main dans la main. On a mené avec succès une longue lutte pour éviter que des intérêts d'affaires extérieurs ne s'immiscent dans la profession. La gestion des soins, même si elle représente le modèle de pratique par excellence dans bien des régions des États-Unis, n'a pas réussi à se tailler une place au Canada. Notre pays n'a pas à faire face aux problèmes de service de santé national que doivent affronter les dentistes du Royaume-Uni. Ce n'est pas un heureux hasard si nous avons pu éviter ces situations, c'est plutôt grâce à nos organisations qui appuient leurs membres en favorisant la gestion financière et les bonnes pratiques de rendement.

L'objectif premier de l'ADC est la prestation de services concrets et utiles aux membres. Je suis d'avis que ces services devraient permettre aux membres chevronnés de la profession de jouer un rôle de conseiller auprès des nouveaux membres. Par exemple, nous devrions envisager davantage l'élaboration de programmes de mentorat et de formation en affaires aux niveaux national, régional et municipal. L'endettement auquel font face les dentistes débutants est bien réel, mais ils n'ont pas encore les compétences et la connaissance nécessaires à la gestion de ce fardeau.

Ayant observé les présidents de l'ADC qui m'ont précédé au cours des 8 dernières années, je suis conscient du niveau élevé des exigences auxquelles je devrai répondre au cours de la prochaine année. Cependant, il me tarde de relever ces défis. On me fait l'honneur de me confier la responsabilité de parler au nom des dentistes du Canada et de les représenter, et je ne prendrai pas cette tâche à la légère. L'évolution de mon implication en dentisterie se poursuit, et c'est avec enthousiasme que j'entreprends cette prochaine étape de mon parcours.

Wayne Halstrom, BA, DDS
president@cda-adc.ca